

COMITÉ DE BON VOISINAGE

COMPTE-RENDU

Réunion tenue le mardi 3 décembre 2013 (19h00)

Membres du Comité présents :

INSTITUT DOUGLAS

- Lynne McVey, directrice générale
- Hélène Racine, directrice des soins infirmiers, de la qualité et de gestion de risques
- Ronald Sehn, directeur des services techniques
- Marie-France Coutu, conseillère, Communications et affaires publiques et responsable du comité

ANIMATEUR et MODÉRATEUR

- Pierre Tessier

1. Mot de bienvenue et présentation du mandat et objectifs du comité :

L'animateur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il indique que le but, ce soir, est de communiquer et d'être à l'écoute. La Direction du Douglas en mode écoute. Il explique le mandat du Comité et les objectifs de la rencontre. Il s'agit d'un forum d'échange avec les citoyens pour favoriser une meilleure compréhension des projets et leur impact dans le secteur. Il explique que son rôle est d'assurer le bon déroulement de la rencontre et il encourage tous les participants à avoir des échanges courtois et respectueux.

2. Déroulement de la soirée et présentation des intervenantes

L'animateur demande si tous peuvent bien comprendre le français pour les présentations et on s'entend pour que des résumés soient faits en anglais et qu'il y ait, dans la mesure du possible, une alternance français/anglais. Les questions pourront être dans les deux langues.

Il présente les intervenantes de ce soir : Lynne McVey, Hélène Racine et Marie France Coutu. Il souligne la présence de deux membres du C.A. : Mme Martineu et Mme Paiement. Il présente l'ordre du jour et invite Marie France Coutu à s'adresser aux participants.

3. Présentation des modalités du Comité

Présentation de Marie France Coutu (Institut Douglas)

Elle sera la personne ressource pour le comité de bon voisinage avec laquelle on pourra communiquer pour devenir membre du comité, être mis au courant de ses activités ou tout autre besoin d'information concernant le comité. La raison d'être est de présenter, expliquer, écouter et répondre à des questions. Être membre du comité signifie qu'on est informé et consulté à propos des éléments de l'ordre du jour des rencontres et qu'on a préséance lors de la période de questions.

Modalités : Le comité compte tenir deux rencontres par année, donc la prochaine devrait avoir lieu en mai prochain. Un compte rendu de chaque rencontre sera préparé et mis en ligne sur la page dédiée au comité sur site web du Douglas. Sur cette page se trouvera aussi les ordres du jour, les documents liés aux activités du comité. Les personnes qui ont laissé leurs coordonnées recevront un courriel lorsque le compte rendu sera en ligne, ce qui devrait se faire dans la semaine qui suit la rencontre.

Période de discussion

M. Tessier invite les gens à poser des questions sur ce qui a été présenté jusqu'à ce moment.

INTERVENTION	RÉPONSE
Pourquoi filme-t-on la séance?	(P. Tessier) Afin de mettre les présentations en ligne pour les gens qui ne peuvent pas assister à la rencontre. (Mf Coutu) Seuls les intervenants du Douglas seront dans la vidéo. Aucun participant ne sera filmé ou enregistré pour diffusion.
Quels sont les objectifs et la raison d'être du Comité?	Un forum d'échanges entre citoyens, commerçants, organismes communautaires pour présenter les principaux projets et activités du Douglas et écouter les commentaires des citoyens.
Un comité de bon voisinage n'est pas une démarche de consultation citoyenne.	Un forum qui permet de réagir. Les dirigeants prennent en considération les demandes les questions pour y revenir aux prochaines rencontres. Par expérience je sais que ces participations apportent beaucoup aux projets
(en anglais) Apparition de la plante envahissante berce du Caucase sur le terrain du Douglas qui semble causer problème. Que pouvez-vous faire?	

Présentation de la vision du Douglas

Présentation de Lynne McVey (Institut Douglas)

Mme McVey remercie les gens d'être là. Elle souligne la présence de quelques personnes avec lesquelles nous avons des partenariats. Mme Martineu, membre du Conseil d'administration de l'Institut s'implique aussi dans un comité dédié au bien-être patients. Mme Danielle Paiement, aussi membre du Conseil d'administration s'intéresse au processus de prise de décisions à l'Institut Douglas. Mme Mary Anne Levasseur, une mère dont le fils est soigné par les équipes du Douglas est très impliquée dans l'organisation de soutien aux parents et dans des organismes dans la communauté verdunoise. Elle a reçu récemment le Prix des présidents du Douglas pour cet engagement. Mme McVey souligne le leadership de M. Alain Laroche, commissaire au développement local de Verdun, dans ses efforts de promotion de l'histoire de Verdun et du Douglas.

Elle indique que le Douglas et les citoyens partagent le souhait de préserver la richesse d'un patrimoine et de terrains. Le Douglas veut le faire tout en s'acquittant de sa responsabilité de donner des soins de qualité. Ce soir, on apprend à se connaître et surtout établir une relation de confiance entre voisins. Oui, il y a aura une consultation citoyenne plus formelle pour nos projets d'infrastructures, mais avant tout il est important d'être de bons voisins. Elle souligne que nous voulons recevoir vos inquiétudes, vos suggestions afin de voir comment on peut les incorporer dans nos plans.

Mme McVey veut développer une culture de transparence. Mme McVey donne un bref portrait des activités de soins et de recherche du Douglas. Le Douglas n'est plus un asile. Les gens sont soignés et puis retournent à leur vie. Ils ont besoin de soutien pour le faire. Ils ont le droit de se sentir inclus dans la société et de pouvoir y contribuer. Mme McVey confirme l'importance de l'apport de la communauté dans la capacité du Douglas à tenir sa promesse : aider les individus à se rétablir. Il y un grand nombre d'organismes communautaires à Verdun. On a pu le constater au dernier Salon de santé mentale en mai dernier. Ce salon est unique. Le Québec a beaucoup à apprendre sur l'inclusion et la justice sociale telles qu'elles se pratiquent à Verdun. Le Douglas, se sent privilégié d'être citoyen de Verdun.

On aura amplement de temps de se parler, le dossier de projet ne chemine pas rapidement. Mieux s'écouter pour mieux se comprendre.

(En anglais) Mme McVey résume ce qu'elle vient de dire

Mme McVey parle des trois priorités pour le Douglas en santé mentale. 1. Améliorer l'accès aux soins, en particulier en ce qui concerne la dépression et le suicide. Le Douglas est le seul établissement au Québec qui soigne enfants, ado, adultes, 2. Prévention et intervention précoce, prévenir la chronicité et enlever les obstacles pour l'accès. 3. Promouvoir un environnement guérissant. On a aussi des projets de rénovations, par exemple, l'urgence. Notre

préoccupation, c'est d'améliorer l'expérience du patient. Aussi, on rénove le 4^e étage du Pavillon Perry pour faire place à des laboratoires et agrandir la banque de cerveaux. Dr Turecki, un chercheur ici, vient de recevoir un octroi de 7 millions de \$ pour faire de la recherche sur la dépression et le suicide.

(En anglais) les chercheurs publient partout dans le monde et chaque fois, le nom de Verdun est mentionné à côté de l'Institut Douglas.

Aussi, le Douglas est fier de la reconnaissance dans la communauté. À l'événement Coup de chapeau, qui s'est déroulée dernièrement, les Dr Israël et Dr Beaulieu ont été reconnus pour leur contribution comme psychiatres répondants au CSSS.

Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
L. McVey invite Ron à répondre à propos de l'herbe envahissante.	(Ron Sehn) Je vais prendre votre nom et numéro de téléphone et nous allons nous parler au printemps.
Le dossier du Douglas concerne toute la communauté de Montréal. Pourquoi limiter la consultation au voisinage? Il faut prendre en considération le caractère historique de l'Institut et sa valeur patrimoniale. Pourquoi ne pas conserver les bâtiments actuels?	(Lynne McVey) La configuration actuelle est basée sur une ancienne mentalité où les malades devaient être isolés de la société pour ne pas que leurs esprits contaminent les autres. Nous savons maintenant que les causes de la maladie mentale sont biologiques et nous devons moderniser nos interventions. Si nos installations ont l'air d'un asile, les gens ne viendront pas chercher de l'aide. Nous en sommes à effectuer des études sur les bâtiments patrimoniaux.
Je ne crois pas que la configuration actuelle stigmatise les patients.	(Lynne McVey) Nous demanderons à un chercheur de venir vous en parler au prochain Comité si vous le souhaitez.
Ma principale préoccupation est la conservation du patrimoine et des espaces verts. Il doit y avoir le moyen de faire quelque chose d'intelligent sans tout recommencer et conserver le paysage. J'aimerais des clarifications sur les priorités du Douglas. Avez-vous dit que vous vous occupez seulement du suicide?	(Lynne McVey) Non. Le suicide était un exemple, car le Québec a le taux le plus élevé au Canada. Mais le Douglas a différents

(employé Douglas) Ca fait 27 ans que je travaille ici, j'ai vu passer plusieurs DG dans ma carrière et je peux vous dire que Mme McVey respecte ses promesses et écoute réellement les préoccupations en plus de prendre action. Cette nouvelle ouverture du Douglas est une opportunité à saisir. On fait partie de la communauté, on investit, dans la communauté.

Historien local. Explique l'évolution de la relation du Douglas avec les voisins. Pendant des années, il y a eu des relations proches et bonnes. La confiance s'est brisée il y a quelques années. Il espère que les choses changeront pour le mieux en débutant ce dialogue car nous sommes fiers du Douglas.

Un utilisateur de la garderie confirme qu'il y a une grande ouverture d'esprit depuis l'arrivée de Mme McVey. Il aimerait savoir s'il serait possible d'aider la garderie à sécuriser la clôture entourant la cour de la garderie, car en très mauvais état.

(une autre participante) Offre de l'aide pour la garderie. Elle propose d'organiser une action bénévole avec des gens de la communauté.

programmes et notre priorité est de les rendre accessibles.

(Lynne McVey) Merci.

(Lynne McVey) Au nom de l'Institut Douglas, je tiens à m'excuser d'avoir perdu votre confiance. Des erreurs ont été commises. Nous allons faire ce qu'il faut pour rebâtir cette relation de confiance. Nous partageons plusieurs intérêts et nous pouvons bâtir ensemble.

(Lynne McVey) Nous en prenons bonne note et allons faire un suivi. Merci.

(Lynne McVey) Excellente idée. Je suis contente de voir que nous avons de bons voisins!

Présentation du projet des nouvelles infrastructures

Présentation d'Hélène Racine (Institut Douglas)

Hélène Racine explique que ce projet est d'abord un projet clinique. Fournir un environnement guérissant basé sur des études qui expliquent comment on doit concevoir et construire des lieux qui vont contribuer au rétablissement des patients. Elle rappelle qu'il s'agit souvent de patients en rechute, que ce soit pour des maladies comme la psychose, la schizophrénie ou la dépression. L'environnement influence la rapidité avec laquelle on se rétablit.

En ce moment l'environnement n'est pas propice au rétablissement: petites fenêtres, chambre à quatre, longs couloirs, du bruit. Avec des patients qui se sentent pas bien, certains parlent ou crient, car ils sont en crise, d'autres vont avoir plus d'anxiété.

Basé sur les études existantes, on a conçu un projet qui concentrerait les unités en un seul lieu autour d'un atrium, avec des jardins protégés pour donner aux patients accès à la verdure. Les unités auraient des chambres simples, avec de plus grandes fenêtres, par lesquelles beaucoup plus de lumière du jour peut entrer. Ce type d'environnement n'est pas possible à créer avec les infrastructures actuelles. On a fait des études à ce sujet. Avec un projet de nouvelles infrastructures, on souhaiterait aussi 'avoir pignon sur rue boulevard Champlain. Cela pourrait faciliter l'accès, que ce soit par transport en commun ou par automobile.

Avec 33 pavillons sur le campus, ce n'est pas humain de demander à des patients à faire des longues distances dans les tunnels pour aller d'un service à l'autre, pour des tests ou des thérapies.

En terminant, Mme Racine indique que le Douglas n'a aucune intention de vendre des parcelles de terrains pour y permettre de faire construire des condos. Il n'y a aucune intention de construire sur la bande ouest du terrain. On veut laisser cette bande verte.

Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
Depuis 3-4 ans, il y a eu de grands changements à l'Institut, beaucoup d'activités. La circulation sur l'Avenue Stephens a augmenté ainsi que sur Champlain. Il y a des problèmes de stationnement, de drogue dans les rues. Avez-vous pensé à tout ça?	(Hélène Racine) C'est exactement pour cela que nous avons cette rencontre. Nous voulons connaître vos préoccupations. Il y aura également des rencontres avec la Ville.
Arrêtez de vous développer. Je ne veux pas que vous bâtissiez près de chez moi. Je ne	(Lynne McVey) Nous sommes conscients que l'augmentation du nombre de patients pose

veux pas de patient qui me regarde par la fenêtre de l'Institut.

certaines défis. Nous voulons travailler avec les voisins pour développer des espaces verts atténuants entre le nouveau bâtiment et les maisons. La construction n'aide certainement pas à la circulation, mais nous allons considérer le flot de patients et la circulation dans la conception. Nous partageons les mêmes préoccupations et nous voulons travailler avec vous.

Le Comité de sauvegarde du patrimoine (CSP) bâti et naturel de mon quartier a déposé, au début de 2013, auprès de Mme Lynne McVey et de M. Ronald Sehn, un document intitulé «Observations et commentaires» sur les deux études suivantes: Étude du potentiel d'intérêt patrimonial des édifices existants de l'Institut universitaire pour la santé mentale Douglas et Aménagement du terrain entourant l'hôpital Douglas – Caractérisation de l'état de référence et concepts d'aménagement
Le CSP n'a eu aucune nouvelle du suivi au sujet de ce document. Pourquoi ?

Ce document nous a été fort utile, nous le prenons en considération et y référons.

Présentation du processus gouvernemental

Présentation de Lynne McVey (Institut Douglas)

Lynne McVey explique les différentes étapes du cheminement d'un projet d'infrastructures sur le plan des présentations, de la validation et des acceptations de divers départements du gouvernement. C'est une relation à long terme avec le gouvernement. Elle dit souvent c'est comme 1500 petites étapes. Sur 1500, là on est à peu près à l'étape 50.

Il y a trois grandes phases et chaque phase peut facilement prendre quelques années à se réaliser. Par exemple, entre le plan d'affaires initial et la 1ère pelletée de terre, c'est au moins 4 ans. Il y a d'abord la soumission du plan clinique et académique, puis le plan d'affaires initial, par la suite ce sont les plans et devis et enfin la première pelletée de terre. C'est plusieurs années de discussions entre nous !

Par exemple, l'emplacement sur Champlain ce n'est pas garanti. C'est en discussion. On est vraiment à l'étape préliminaire. C'est vrai, il y a des préoccupations.

On voit peut-être 2021, comme une possibilité que ce serait l'année du début de 3 phases.

Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
<p>Depuis 2005, le comité de sauvegarde du patrimoine demande au Douglas de regarder les bâtiments existants. Il faudra nous convaincre qu'il n'y a vraiment rien à faire en santé mentale avec ceux-ci.</p>	<p>(Lynne McVey) La Ville procède présentement à la mise sur pied d'un comité du patrimoine. Nous avons seulement déposé un plan clinique, mais sommes toujours dans l'attente d'une réponse du gouvernement. Nous avons le désir de développement ce projet ensemble, avec la communauté en tenant compte des préoccupations.</p>
<p>Combien de membres du Douglas vivant dans la communauté de Verdun prendront les décisions?</p>	<p>(Lynne McVey) Aucun. Combien de membres de la communauté voudriez-vous sur le comité?</p>
<p>Je veux simplement que l'on considère l'impact sur les résidents dans la solution. C'est nous qui allons vivre avec les décisions. On veut éviter de se retrouver avec un deuxième CHSLD.</p>	<p>(Lynne McVey) Tout à fait. Le développement durable fait partie intégrante du projet.</p>
<p>J'ai remarqué l'évolution du nom de la présentation de renouvellement à nouvelles infrastructures. Cela signifie-t-il que vous abandonnez l'option de rénover? Parce que le patrimoine ne survivra pas s'il n'est pas au cœur du Douglas. En plus des problèmes de circulation, le nouveau bâtiment sera complètement déconnecté des autres existants. Peut-on renoncer à cette option? Il n'y avait pas d'architectes impliqués la dernière fois que vous avez présenté le projet au C.A.</p>	<p>(Lynne McVey) Aucune décision n'a été prise à l'heure actuelle. La notion de développement durable sera au cœur de notre projet. Nous en sommes à nous poser la question comment intégrer les bâtiments existants dans notre vision. La proposition préliminaire est basée sur des recherches cliniques effectuées par des architectes.</p> <p>(Lynne McVey) Les architectes arrivent seulement à cette phase. Les recherches sont basées sur les meilleures pratiques de partout dans le monde.</p>
<p>Il faut que ce soit partout pareil pour que ce soit bon?</p>	<p>(Lynne McVey) La conception architecturale vise à obtenir un environnement guérissant, ce qui est difficile avec les bâtiments actuels.</p>
<p>Il existe des architectes spécialisés dans l'intégration de nouveau bâtiment à des bâtiments existants. Pourquoi ne pas avoir fait appel à eux?</p>	<p>(MF Coutu) Parce que les recherches actuelles démontrent que l'environnement a un impact sur le rétablissement des patients.</p>
<p>Le Douglas a la chance d'avoir une richesse verte sur le terrain et le bord de l'eau. Le choix du futur emplacement doit minimiser</p>	

l'impact sur l'environnement et la mise en valeur du potentiel vert. Un patrimoine me touche plus que d'autres. Celui lié à la vocation agricole de Verdun. Il s'agit du caveau à légumes en pierres, modeste, oui, n'est plus utilisé mais en décrépitude, abandonné. J'aurais le souhait d'avoir la vision de lui redonner sa signification.

Témoignage personnel sur le Douglas. Souhaite apporter le côté humain. Le Douglas a une équipe formidable et je suis convaincue qu'on va trouver des solutions ensemble, un compromis entre la préservation des espaces verts et le rétablissement des patients.

En voulant créer un meilleur environnement pour les patients, vous allez détruire l'environnement de mon voisinage..

Les grosses infrastructures égalent souvent dépassement des coûts.
Combien ça va coûter?

Je remarque qu'il manque un bâtiment sur la carte aérienne que vous avez présentée. Est-ce que ce bâtiment va être détruit?

(Lynne McVey) Merci d'avoir partagé votre histoire avec nous.

(Lynne McVey) En dollars 2009, le projet actuel est évalué à 400 M\$.

(Lynne McVey) Non. Ce bâtiment est loué à un organisme, donc il ne fait pas partie des installations du Douglas. C'est pourquoi il n'apparaît pas sur la carte. Le contrat de location est toujours en vigueur et ce bâtiment ne sera pas détruit.

Pierre Tessier remercie toutes les personnes qui ont participé à la rencontre et invite ceux et celles qui le veulent à s'inscrire comme membres du comité, être membre c'est être informé plus fréquemment des activités du comité et à l'avance des annonces publiques. Les membres sont à la table et ont le privilège de poser des questions en premier, avant le reste du public présent.

La rencontre se termine à 21 h 30

La prochaine rencontre : mai 2014, date à déterminer.